



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural à la question parlementaire n° 5897 des honorables Députés André BAULER et Gusty GRAAS

1) Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution de la production d'asperges depuis 2018? Est-il possible de déterminer la valeur ajoutée générée en ce domaine?

L'évolution de la surface agricole dédiée à la culture des asperges au Luxembourg au cours des quatre dernières années montre qu'il n'y a qu'une légère augmentation. En général, il semble que les principaux producteurs visent à garder leur potentiel de production en remplaçant les cultures qui arrivent à la fin de leur cycle de vie, mais n'augmentent plus significativement l'étendue de la surface cultivée.

Année:	2018	2019	2020	2021
Asperges Surface:	13 ha	14 ha	15 ha	15 ha

Mon département ne dispose pas des données comptables nécessaires pour le calcul de la valeur ajoutée liée à cette culture. La publication de données économiques liées à un nombre très limité de producteurs serait de toute façon sujette à caution.

2) Quels sont les principaux débouchés des producteurs d'asperges luxembourgeois?

Une grande partie des asperges est distribuée via des grossistes qui les livrent soit au commerce de détail, soit à la restauration. Une autre partie de la production est commercialisée par la vente directe du producteur au consommateur final.

3) Quelles contraintes ces producteurs ont-ils dû rencontrer depuis l'éclatement de la pandémie, en particulier en matière de personnel?

La culture des asperges est caractérisée par un pic du besoin de main-d'œuvre lors de la récolte. Ce travail est assuré en grande partie par des travailleurs saisonniers étrangers.

En 2020, au début de la récolte, les restrictions de voyage et les obligations de quarantaine au retour imposées dans de nombreux pays, de même que la crainte des travailleurs de s'infecter étaient source d'une grande incertitude sur la disponibilité des saisonniers étrangers. Dans ce contexte, la mise à la disposition de tests PCR gratuits pour les saisonniers par l'Etat a certainement contribué à sécuriser la situation. En fin de compte, une partie des travailleurs étrangers a pu être recrutée, et le recours aux personnes locales a permis d'assurer les travaux de récolte. Mais le confinement avec la fermeture de la

restauration a aussi porté des sérieux doutes sur l'écoulement de la production, ce qui a amené un producteur à ne pas récolter une partie de ces champs d'asperges. La vente au consommateur final, que ce soit en vente directe ou au supermarché a quand même permis de bien écouler toute la production récoltée.

Pour la saison 2021, les incertitudes au niveau de la main-d'œuvre étaient moins importantes et une campagne plus normale a pu être menée. Néanmoins, le recrutement de travailleurs saisonniers, qui posait déjà un défi avant la pandémie, a été toujours un exercice difficile.

Pour l'année en cours, les producteurs espèrent pouvoir mener une campagne normale.

4) Quels sols et contrées du pays sont particulièrement destinés à la culture d'asperges? Et quelles sont les perspectives de cette branche particulière de notre agriculture domestique ?

D'un point de vue commercial, une récolte précoce est plus intéressante. Il est évident que les régions qui ont un climat plus doux sont donc avantagées. Les sites où un réchauffement rapide du sol au printemps est favorisé par des sols légers, une exposition vers le sud, ou une altitude modérée seraient favorables. Finalement, une période de végétation plus longue donne en général des rendements plus élevés. En général les sols doivent être profonds, exempts de cailloux et d'humidité excessive.

Si les hauteurs de l'Oesling ne semblent donc à première vue pas propices, l'expérience acquise a démontré qu'une production d'asperges de grande qualité y est aussi possible.

La culture d'asperges est une culture de niche pour laquelle les coûts de production au Luxembourg sont certainement plus élevés que dans les grandes régions de production européennes. Les producteurs essaient donc d'éviter des surproductions par rapport au potentiel de leurs chaînes d'écoulement pour éviter des baisses de prix qui peuvent compromettre la rentabilité de la production. Ceci explique le fait que les surfaces de production restent plus ou moins stables chez les principaux producteurs.

Si certaines chaînes de commercialisation sont déjà bien occupées par les producteurs existants, il existe certainement encore des potentiels au niveau de la vente directe locale et probablement aussi au niveau de la production biologique lesquels pourraient être développés.

Luxembourg, le 31 mars 2022

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

(s.) Claude HAAGEN